

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

NEXT Italie - Tunisie

ESCAPE

Consultation N°12/2026



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP) :

***EXPERTISE & ASSISTANCE TECHNIQUE
DANS LE CADRE DU PROJET ESCAPE***

ESCAPE

PREAMBULE

Le projet **ESCAPE-A1-2.S-153**, portant le CUP G29125000260007, financé dans le cadre du programme Interreg NEXT Italie–Tunisie, vise à renforcer la coopération transfrontalière et à promouvoir des solutions innovantes pour relever les défis environnementaux communs. Mis en œuvre sur une période de 24 mois (du 15 mai 2025 au 15 mai 2027), il a pour objectif d'améliorer la gestion durable des ressources en eau à travers le développement et le déploiement de technologies innovantes, notamment des canalisations intelligentes, des capteurs IoT et des outils d'analyse et de gestion des données.

Le projet prévoit la réalisation d'actions pilotes dans la région de Nabeul afin d'installer, tester et valider ces solutions, contribuant ainsi à la réduction des pertes d'eau (au moins 20%) et à l'amélioration de la sécurité des réseaux hydrauliques.

Dans ce cadre, la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria (SGTBC) participe au projet en qualité de partenaire n°04 du consortium.

ARTICLE 2 : OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) définit les prestations à réaliser par un bureau d'études ou un groupement d'experts dans le cadre du projet ESCAPE-A1-2.S-153, financé par le programme Interreg NEXT Italie-Tunisie.

La mission consiste à fournir une assistance technique spécialisée et à conduire une concertation territoriale structurée afin d'accompagner la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria (SGTBC) dans l'étude, la conception, la préparation, le déploiement, le suivi et l'évaluation d'une solution innovante de gestion intelligente des réseaux d'eau dans la région de Nabeul.

Cette mission comprend notamment l'étude de la faisabilité technique, réglementaire, institutionnelle, économique et opérationnelle de l'utilisation de canalisations intelligentes en matériau composite dans le contexte tunisien, ainsi que l'identification des conditions nécessaires à leur déploiement et à leur réplique à plus grande échelle.

Les solutions développées dans le cadre du projet, qui seront déployées et validées sur un site pilote réel dans la région de Nabeul, comprennent :

- Une canalisation intelligente en matériau composite destinée à la réhabilitation et à la modernisation des réseaux d'eau ;
- Des capteurs IoT assurant la collecte et la transmission en temps réel des données relatives à l'état du réseau ;
- Une plateforme logicielle dédiée au suivi, à l'analyse, à la visualisation et à l'exploitation des données collectées ;
- Un système intégré d'aide à la décision permettant une gestion efficace, durable et proactive des ressources en eau.

La mission du bureau d'études s'articule autour des composantes principales suivantes :

ESCAPE

- Diagnostic territorial, analyse des besoins, étude de faisabilité et identification du site pilote;
- Concertation territoriale et co-conception des solutions ;
- Définition des spécifications techniques et préparation des acquisitions ;
- Accompagnement du déploiement et de la mise en service des solutions ;
- Suivi opérationnel, contrôle qualité et validation des données ;
- Évaluation des performances et analyse d’impact ;
- Capitalisation, diffusion et transfert de connaissances.

La mission s'étend sur toute la durée d'exécution du projet ESCAPE à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Le tableau ci-dessous présente le phasage indicatif de la mission, que le soumissionnaire devra affiner et détailler dans son offre :

Phase	Mission	Période indicative
Phase 1	Diagnostic, faisabilité, identification du site pilote	Mois 1 à 2
Phase 2	Concertation territoriale et co-conception	Mois 2 à 4
Phase 3	Spécifications techniques et préparation des acquisitions	Mois 4
Phase 4	Accompagnement du déploiement et mise en service	Mois 4 à 6
Phase 5	Suivi opérationnel, collecte et validation des données	Mois 6 à 14
Phase 6	Évaluation des performances et analyse d'impact	Mois 20 à 24
Phase 7	Capitalisation, diffusion et transfert	Mois 20 à 24

Certaines phases pourront se chevaucher en fonction de l'avancement des activités. Le bureau d'études devra adapter son planning aux contraintes opérationnelles du projet et aux décisions du Comité Task Force de Nabeul.

ESCAPE

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS

Le bureau d'études/groupement sélectionné exercera sa mission en étroite collaboration avec la SGTBC, les partenaires du projet ESCAPE et l'ensemble des parties prenantes concernées.

Il veillera notamment à assurer une concertation permanente avec le Comité Task Force de Nabeul. Ce comité regroupe notamment les représentants du Gouvernorat de Nabeul, du CRDA Nabeul, de la SONEDE, des municipalités concernées, du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), des composantes de la Technopole de Borj Cédria (CERTe, CNRSM, ISSTE, ENSTAB, ISTIC), des partenaires académiques et techniques du projet ainsi que la SGTBC.

Le bureau d'études/groupement devra aligner l'ensemble de ses interventions sur les orientations et recommandations du Comité Task Force afin de garantir la cohérence, la pertinence territoriale et la bonne coordination des actions du projet.

Mission 1 : Diagnostic territorial, analyse des besoins, étude de faisabilité et identification du site pilote

- Réaliser un état des lieux des réseaux d'eau de la région de Nabeul ;
- Collecter et analyser les données relatives aux performances du réseau, aux pertes d'eau et aux besoins des gestionnaires sur une période minimale de cinq (05) ans ;
- Identifier les problématiques techniques liées à la réhabilitation et à la modernisation des infrastructures existantes ;
- Étudier la faisabilité technique, réglementaire, institutionnelle et opérationnelle de l'intégration de canalisations intelligentes en matériau composite ;
- Évaluer les avantages, contraintes, risques et conditions de déploiement de cette technologie dans le contexte tunisien ;
- Prospector et évaluer les sites potentiels d'implantation ;
- Définir les critères de sélection du site pilote ;
- Organiser les concertations nécessaires avec les parties prenantes ;
- Proposer, justifier et valider le choix final du site pilote.

Livrable 1 : Rapport de diagnostic territorial, d'étude de faisabilité et d'identification du site pilote

Mission 2 : Concertation territoriale et co-conception des solutions

- Identifier et mobiliser les parties prenantes concernées ;
- Assurer l'organisation et l'animation des ateliers de concertation et de co-conception ;
- Recueillir les besoins des utilisateurs et gestionnaires des réseaux ;
- Faciliter les échanges entre partenaires techniques, institutionnels et scientifiques ;
- Contribuer à la définition d'une vision commune des solutions à développer ;
- Élaborer les comptes rendus et rapports des ateliers.

Livrable 2 : Rapport de concertation territoriale et l'animation des ateliers de co-conception des solutions

Mission 3 : Définition des spécifications techniques et préparation des acquisitions

- Définir les exigences fonctionnelles et techniques des différentes solutions à mettre en

ESCAPE

œuvre dans le cadre du projet ;

- Élaborer, en concertation avec les partenaires du projet, les exigences fonctionnelles et techniques ainsi que les paramètres de référence nécessaires à la conception de l'architecture du système de surveillance ;
- Définir les spécifications techniques des canalisations intelligentes en matériaux composites, des capteurs IoT, des équipements de communication et de la plateforme de gestion et d'analyse des données en concertation avec les partenaires ;
- Déterminer les exigences en matière de performance, d'interopérabilité, de cybersécurité, de fiabilité et d'évolutivité des solutions proposées ;
- Élaborer les cahiers des charges administratifs et techniques, préparer les dossiers de consultation et produire l'ensemble de la documentation nécessaire à la conduite des procédures d'acquisition des équipements, solutions et prestations de services prévus dans le cadre du projet ;
- Assister la SGTBC dans l'analyse et l'évaluation technique des offres reçues dans le cadre des procédures de consultation ;

Livrable 3 : Dossier des spécifications techniques et des acquisitions

Mission 4 : Accompagnement du déploiement et de la mise en service des solutions

- Assurer l'assistance technique lors de l'installation des équipements ;
- Suivre les interventions des fournisseurs et prestataires ;
- Contrôler la conformité des équipements et installations aux spécifications approuvées ;
- Vérifier l'intégration des canalisations intelligentes, des capteurs IoT et de la plateforme de gestion des données ;
- Participer aux essais, tests et opérations de mise en service ;
- Contrôler et valider les livrables techniques produits par les fournisseurs ;
- Assister la SGTBC lors des opérations de réception provisoires et définitives de tous les équipements.

Livrable 4 : Rapport d'installation et de mise en service

Mission 5 : Suivi opérationnel, contrôle qualité et validation des données

- Assurer le suivi technique du fonctionnement du site pilote pendant la période de surveillance et de mise en service des solutions implémentées ;
- Suivre, Contrôler et valider les prestations du fournisseur chargé de la collecte, du traitement et de l'analyse des données des solutions pendant une période (8 à 12 mois) ;
- Vérifier la qualité, la cohérence, la fiabilité et la traçabilité des données collectées ;
- Examiner et valider les rapports périodiques produits par le fournisseur ;
- Contrôler la constitution, la structuration et la mise à jour de la base de données de suivi ;
- Vérifier la conformité des résultats obtenus aux indicateurs et objectifs du projet ;
- Assister la SGTBC dans la validation des livrables liés à la phase de surveillance.

Livrable 5 : Rapport de suivi opérationnel et de validation de la base de données

Mission 6 : Évaluation des performances et analyse d'impact

ESCAPE

- Vérifier et valider les analyses réalisées à partir des données collectées ;
- Évaluer la réduction des pertes d'eau et l'amélioration de la sécurité du réseau par rapport à la situation de référence ;
- Mesurer l'atteinte des objectifs et indicateurs du projet (minimum réduction de pertes de 20%) ;
- Examiner les analyses statistiques et les méthodes d'exploitation des données utilisées ;
- Évaluer les bénéfices techniques, économiques, environnementaux et opérationnels des solutions mises en œuvre ;
- Vérifier les analyses coûts-bénéfices et le potentiel de réplication des solutions ;
- Identifier les facteurs de succès, les limites observées et les conditions de déploiement à plus grande échelle ;
- Formuler des recommandations pour la généralisation de la technologie ;
- Valider les rapports finaux d'évaluation.

Livable 6 : Rapport d'évaluation des performances et d'analyse d'impact

Mission 7 : Capitalisation, diffusion et transfert de connaissances

- Organiser et animer les sessions techniques d'échange d'expériences et de partage de bonnes pratiques entre les partenaires du projet dans le cadre de la mise en œuvre des actions pilotes ;
- Collecter, analyser et documenter les connaissances, retours d'expérience et leçons tirés des activités pilotes et des interactions entre les partenaires ;
- Capitaliser les résultats techniques, méthodologiques et organisationnels obtenus dans le cadre du projet et identifier les facteurs de réussite, les contraintes rencontrées ainsi que les mesures correctives mises en œuvre ;
- Recenser, fournir et structurer les supports techniques, présentations, comptes rendus, documents de travail et autres éléments produits dans le cadre des activités d'échange de savoir-faire ;
- Identifier les opportunités de synergie, de réplication et de transfert des solutions développées vers d'autres contextes ou territoires ;
- Élaborer des recommandations pour la pérennisation des acquis du projet et le renforcement de la coopération technique entre les partenaires.

Livable 7 : Rapport d'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques

Tous les livrables produits dans le cadre de la présente mission devront respecter les exigences suivantes :

- Être rédigés en langue française, avec possibilité de produire des versions en arabe pour les documents destinés aux parties prenantes locales ;
- Être remis en version électronique (formats PDF et Word modifiable) et en version papier (3 exemplaires) ;
- Être soumis à la SGTBC pour validation dans un délai minimum de quinze (15) jours calendaires avant la date d'échéance prévue, afin de permettre une période de révision ;
- Intégrer les observations formulées par la SGTBC et/ou le Comité Task Force dans un délai de dix (10) jours ouvrables suivant leur réception ;

ESCAPE

- Respecter la charte graphique et les exigences de visibilité du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie (logo, mentions obligatoires, etc.) pour tout document destiné à une diffusion publique.

La SGTBC dispose d'un délai de vingt (20) jours calendaires pour approuver ou demander la révision de chaque livrable. L'absence de réponse dans ce délai vaudra acceptation tacite.

ARTICLE 4 : MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION

Le soumissionnaire devra présenter une note méthodologique détaillée décrivant l'approche proposée pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation. Cette note devra démontrer sa compréhension des objectifs du projet ESCAPE, des enjeux liés à la gestion des réseaux d'eau ainsi que des attentes de la SGTBC.

Le soumissionnaire devra également présenter l'organisation de l'équipe mobilisée, en précisant les profils proposés, leurs rôles respectifs, la répartition des responsabilités ainsi que les modalités de coordination avec la SGTBC, les partenaires du projet et les parties prenantes concernées.

La méthodologie proposée devra notamment préciser :

- L'approche adoptée pour la réalisation des différentes missions ;
- Les modalités de collecte, d'analyse et de validation des données ;
- Les modalités de concertation et d'implication des parties prenantes ;
- Les mécanismes de suivi, de contrôle qualité et de validation des livrables ;
- Les modalités de reporting et de communication avec la SGTBC.

Le soumissionnaire devra joindre à son offre un chronogramme détaillé couvrant l'ensemble de la durée de la mission et indiquant, pour chaque tâche et sous-tâche :

- La durée prévisionnelle (en jours ou semaines) ;
- L'expert responsable ;
- La nature de l'intervention (terrain, bureau ou mixte) ;
- Les interactions prévues avec les parties prenantes concernées ;
- Les dépendances entre les activités ;
- Les livrables attendus et leurs échéances de remise.

Le bureau d'études/groupement retenu devra assurer un suivi régulier de l'avancement de la mission et informer la SGTBC de toute difficulté susceptible d'affecter la bonne exécution des prestations, en proposant les mesures correctives appropriées.

Le soumissionnaire devra intégrer dans sa note méthodologique les approches suivantes, propres au contexte de la mission :

- L'accès aux données historiques des réseaux d'eau (CRDA Nabeul, SONEDE) sera conditionné à l'obtention des autorisations institutionnelles nécessaires, que le bureau d'études/groupement devra anticiper dès le démarrage de la mission ;

ESCAPE

- Les visites de terrain et interventions sur site devront être coordonnées avec les gestionnaires des réseaux concernés et validées par le Comité Task Force de Nabeul ;
- Le bureau d'études devra composer avec les contraintes calendaires propres aux institutions publiques tunisiennes (périodes de congés, contraintes budgétaires annuelles, processus de validation institutionnelle) ;
- Toute modification substantielle du planning ou de la composition de l'équipe devra faire l'objet d'une approbation préalable écrite de la SGTBC ;
- Le bureau d'études devra assurer sa propre logistique (déplacements, hébergement, matériel de terrain) dans le cadre de son offre financière globale.

ARTICLE 5 : PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience avérée dans la réalisation de missions d'assistance technique, d'études, de suivi et d'évaluation de projets dans les domaines suivants :

- Gestion des ressources en eau, réseaux hydrauliques et infrastructures de transport d'eau ;
- Réhabilitation et modernisation des réseaux d'eau ;
- Matériaux composites et solutions innovantes appliquées aux infrastructures hydrauliques ;
- Systèmes IoT, capteurs intelligents et systèmes de surveillance des réseaux ;
- Systèmes d'information, gestion, traitement et analyse des données ;
- Conception, mise en œuvre, suivi et évaluation de projets innovants et technologiques ;
- Animation de démarches participatives et concertation avec les parties prenantes.

Le soumissionnaire devra mobiliser une équipe pluridisciplinaire disposant des compétences nécessaires à la réalisation de l'ensemble des missions prévues par le présent CCTP.

L'équipe proposée devra comprendre les profils suivants :

- Un Chef de file / Expert senior en gestion des ressources en eau et infrastructures hydrauliques ;
- Un Expert en réseaux hydrauliques et réhabilitation des infrastructures d'eau ;
- Un Expert en matériaux composites ;
- Un Expert en technologies IoT, instrumentation et systèmes de capteurs ;
- Un Expert en systèmes d'information, gestion et analyse des données ;

Chaque expert devra justifier d'une expérience professionnelle minimale de cinq (05) ans dans son domaine de spécialité.

Le Chef de file devra justifier d'une expérience minimale de dix (10) ans dans la conduite, la coordination ou l'assistance technique de projets liés aux infrastructures hydrauliques, aux systèmes de gestion de l'eau ou aux projets d'innovation technologique fortement en collaboration avec SONEDE/CRDA.

Le soumissionnaire pourra proposer tout profil complémentaire qu'il jugera nécessaire pour assurer la bonne exécution de la mission et l'atteinte des objectifs du projet.

ESCAPE

ARTICLE 6 : ENGAGEMENT DU BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études/groupement retenu s'engage à :

- Mobiliser, pendant toute la durée de la mission, les ressources humaines, techniques et logistiques nécessaires à la bonne exécution des prestations ;
- Réaliser les prestations conformément aux exigences du présent CCTP, à la méthodologie approuvée et au calendrier validé par la SGTBC ;
- Assurer la disponibilité effective des experts proposés et informer préalablement la SGTBC de tout changement au sein de l'équipe de mission ;
- Informer la SGTBC de toute intervention, réunion, atelier, visite de terrain ou opération programmée au moins une (01) semaine avant sa réalisation ;
- Assurer une coordination et une concertation régulières avec la SGTBC, le Comité Task Force, les partenaires du projet et les parties prenantes concernées ;
- Participer aux réunions de suivi, de coordination et de validation organisées dans le cadre du projet ESCAPE ;
- Informer sans délai la SGTBC de toute difficulté, contrainte ou risque susceptible d'affecter le bon déroulement de la mission et proposer les mesures correctives appropriées ;
- Fournir les rapports, livrables, comptes rendus et documents prévus dans les délais convenus et selon les formats requis ;
- Garantir la qualité, la fiabilité, la cohérence et la traçabilité des données, analyses, études et recommandations produites dans le cadre de la mission ;
- Assurer le contrôle technique des prestations réalisées par les fournisseurs et contribuer à la validation des livrables associés aux différentes phases du projet ;
- Respecter les règles de sécurité, les procédures d'accès aux sites ainsi que toute disposition réglementaire applicable à l'exécution des prestations ;
- Préserver la confidentialité de l'ensemble des informations, documents, données techniques, administratives ou financières portés à sa connaissance dans le cadre de la mission et ne les utiliser qu'aux seules fins de son exécution ;
- Remettre à la SGTBC, à l'achèvement de la mission, l'ensemble des documents, données, rapports et livrables produits dans le cadre des prestations.

Le bureau d'études/groupement demeure responsable de la qualité des prestations réalisées et de la conformité des livrables remis aux exigences du présent CCTP.

ARTICLE 7 : CONDITIONS FINANCIÈRES ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prestations objet du présent CCTP seront rémunérées sur la base d'un forfait global et définitif, couvrant l'ensemble des missions, livrables, frais de déplacement, d'hébergement et de logistique nécessaires à la bonne exécution de la mission.

ESCAPE

Nous informons les soumissionnaires que l'enveloppe budgétaire allouée à cette prestation est limitée. Les offres financières devront en conséquence être établies avec rigueur et réalisme, en tenant compte de l'ensemble des charges liées à l'exécution de la mission sur toute sa durée.

Le paiement sera effectué selon le calendrier suivant, conditionné à la validation des livrables correspondants par la SGTBC :

Tranche	Condition de déclenchement	Pourcentage
1ère tranche	Validation du Livrable 1 : Rapport de diagnostic territorial, d'étude de faisabilité et d'identification du site pilote	20%
2ème tranche	Validation des Livrables 2 et 3 : Rapport de concertation/co-conception + Dossier des spécifications techniques et des acquisitions	25%
3ème tranche	Validation des Livrables 4, 5, 6 et 7 : Rapport d'installation, Rapport de suivi, Rapport d'évaluation et Rapport de capitalisation	55%

Aucun paiement ne sera effectué sans validation écrite préalable du livrable correspondant par la SGTBC. Les factures devront être accompagnées des pièces justificatives requises, conformément aux règles d'éligibilité des dépenses du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie.

ARTICLE 8: MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation des offres sera effectuée en deux étapes :

- Évaluation de l'offre technique ;
- Évaluation de l'offre financière.

8.1. Évaluation de l'offre technique

La Commission d'évaluation attribuera à chaque offre une note technique (NT) sur 100 points selon les critères suivants :

Critère	Note maximale
Compréhension de la mission et méthodologie proposée	35 points
Expérience du bureau d'études/groupement et références similaires *	35 points
Qualification et expérience de l'équipe proposée	30 points
Total	100 points

ESCAPE

* En cas de groupement, les expériences des différents membres pourront être cumulées pour l'évaluation de ce critère.

a. Compréhension de la mission et méthodologie proposée (35 points)

La commission évaluera notamment :

- La compréhension des objectifs et des enjeux du projet ESCAPE ;
- La pertinence et la cohérence de la méthodologie proposée pour la réalisation des différentes missions ;
- La qualité et le réalisme du chronogramme proposé.

b. Expérience du bureau d'études/groupement et références similaires (35 points)

La commission évaluera l'expérience du soumissionnaire et les références présentées dans les domaines suivants :

- La gestion des ressources en eau et les réseaux hydrauliques ;
- Les systèmes IoT, l'instrumentation, la surveillance intelligente et l'analyse des données ;
- Les projets d'innovation et/ou de coopération internationale ;
- Les capacités organisationnelles et les moyens mobilisables pour assurer la réalisation de la mission.

L'évaluation portera sur les références similaires réalisées par le bureau d'études/groupement au cours des dix (10) dernières années. Seules les références pertinentes et dûment justifiées par des pièces probantes (attestations, contrats, certificats de bonne exécution ou documents équivalents) seront prises en compte.

c. Qualification et expérience de l'équipe proposée (30 points)

La commission évaluera les profils proposés au regard :

- De la qualification et de l'expérience du chef de file désigné par le soumissionnaire ;
- De l'expérience des experts dans leurs domaines respectifs, notamment :
 - Réseaux hydrauliques et réhabilitation des infrastructures d'eau ;
 - IoT, instrumentation et capteurs ;
 - Systèmes d'information et analyse des données ;
 - Matériaux composites ;
- De l'adéquation des compétences de l'équipe avec les prestations objet de la mission ;
- De la composition et la complémentarité de l'équipe proposée.

En cas de groupement d'experts, le mandataire (chef de file) devra être clairement identifié dans la convention de groupement et sera l'interlocuteur officiel de la SGTBC. Le chef de file n'est pas évalué en tant que fonction administrative, mais les experts proposés par le groupement seront évalués selon leurs qualifications et expériences respectives.

ESCAPE

Afin de garantir la transparence et l’objectivité de l’évaluation, les sous-critères de notation technique sont détaillés comme suit :

a. Compréhension de la mission et méthodologie (35 points)

Sous-critère	Barème	Note
Compréhension des objectifs et enjeux du projetESCAPE	Faible (0–3) / Moyen (4–6) / Bon (7–8) / Excellent (9–10)	/10
Pertinence et cohérence de la méthodologie	Faible (0–5) / Moyen (6–9) / Bon (10–12) / Excellent (13–15)	/15
Qualité/réalisme du chronogramme et organisation	Faible (0–3) / Moyen (4–6) / Bon (7–8) / Excellent (9–10)	/10

b. Expérience du bureau d’études et références similaires (35 points)

Sous-critère	Barème	Note
Expérience en eau et réseaux hydrauliques	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 5 pts ; 2 réf = 10 pts ; ≥ 3 réf = 15 pts (<i>références justifiées uniquement</i>)	/15
Expérience en IoT, instrumentation et analyse de données appliquées au secteur hydrique	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 3 pts ; 2 réf = 6 pts ; 3 réf = 8 pts ; ≥ 4 réf = 10 pts (<i>références justifiées uniquement</i>)	/10
Expérience en projets d’innovation et/ou coopération internationale	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 2 pts ; 2 réf = 3 pts ; ≥ 3 réf = 5 pts (<i>références justifiées uniquement</i>)	/5
Capacité organisationnelle et moyens mobilisables	Faible (0–1) / Moyen (2–3) / Bon (4) / Excellent (5)	/5

c. Qualification et expérience de l’équipe (30 points)

Sous-critère	Barème	Note
Chef de file*	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 2 pts ; 2 réf = 4 pts ; 3 réf = 6 pts ; 4 réf = 8 pts ; ≥ 5 réf = 10 pts	/10
Expert réseaux hydrauliques et réhabilitation*	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 2 pts ; 2 réf = 3 pts ; ≥ 3 réf = 5 pts	/5
Expert IoT et instrumentation*	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 2 pts ; 2 réf = 3 pts ; ≥ 3 réf = 5 pts	/5
Expert systèmes d’information et analyse de données*	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 2 pts ; 2 réf = 3 pts ; ≥ 3 réf = 5 pts	/5
Expert matériaux composites*	0 réf = 0 pt ; 1 réf = 2 pts ; 2 réf = 3 pts ; ≥ 3 réf = 5 pts	/5

**Chaque expert sera évalué sur la base de son CV et des références justifiées fournies (attestations, certificats, contrats, etc.).*

8.2. Évaluation de l’offre financière

La commission classera les offres financières retenues par ordre croissant.

La note financière (NF) sera calculée selon la formule suivante :

$$NF = (Montant\ de\ l'offre\ la\ moins-disante\ /\ Montant\ de\ l'offre\ considérée) \times 100$$

ESCAPE

L'offre financière la moins-disante obtient la note maximale de 100 points.

8.3. Note globale

La note globale (NG) sera calculée selon la formule suivante :

$$NG = (0,70 \times NT) + (0,30 \times NF)$$

Où :

- **NT** : Note technique sur 100 ;
- **NF** : Note financière sur 100.

Seules les offres ayant obtenu une note globale (NG) supérieure ou égale à 50 points sur 100 seront retenues pour le classement final.

Les offres seront classées par ordre décroissant de la note globale.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs offres, la priorité sera accordée à l'offre ayant obtenu la meilleure note technique.

ARTICLE 9 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

L'ensemble des études, rapports, données, analyses, outils, méthodes et livrables produits dans le cadre de la présente mission constitue la propriété exclusive de la SGTBC, du comité task force et du consortium du projet ESCAPE. Le bureau d'études s'interdit d'en faire usage à d'autres fins que l'exécution de la mission, de les reproduire, de les céder ou de les communiquer à des tiers sans autorisation écrite préalable de la SGTBC.

Le bureau d'études s'engage à respecter la confidentialité de l'ensemble des informations techniques, institutionnelles, financières et opérationnelles portées à sa connaissance dans le cadre de la mission, y compris après la fin de la prestation. Cet engagement de confidentialité est valable pour une durée de cinq (05) ans à compter de la date de clôture de la mission.

Les livrables pourront être utilisés, publiés ou diffusés par la SGTBC et les partenaires du projet ESCAPE dans le cadre des activités de communication, de capitalisation et de valorisation du projet, notamment dans le respect des obligations de visibilité du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie, sans que le bureau d'études puisse s'y opposer ou prétendre à une quelconque rémunération complémentaire à ce titre.

Lu et Accepté

Le Bureau d'Étude